

essuie-mains avant vous, ce matin, et vous êtes le premier qui m'ait fait une pareille observation!

* * Les habitants du Sud ont résolu de se passer des eaux du Mississippi parcequ'elles viennent principalement du Nord. Ils cherchent le moyen de détourner ce fleuve de chez eux. Bon succès!

* * Les injures, a dit un philosophe, sont comme les billets faux. Nous ne pouvons empêcher qu'on nous les présente, mais nous ne sommes pas forcés de les recevoir.

* * Un imbécile en place est comme un homme en haut d'une montagne : tout lui paraît petit et il paraît petit à tout le monde.

NOUVELLES D'EUROPE.



Une dépêche de Paris dit que la réunion du Congrès devient de jour en jour plus problématique.

Les funérailles de Macaulay ont eu lieu à l'Abbaye de Westminster le 9. Ses restes ont été déposés parmi ceux des écrivains anglais les plus célèbres.

A Paris la nomination de MacMahon au poste de commandant de l'armée française en Italie qui compte 50.000 hommes, est regardée comme un présage de complications belliqueuses.

Il est bruit à Paris que Canrobert va à Rome non pour remplacer le duc de Grammont, mais pour porter au gouvernement papal des propositions dont le rejet sera suivi d'un ordre pour l'évacuation de Rome par les troupes françaises.

La nouvelle de la résignation de Walewski a impressionné péniblement le pape.

On dit que le Piémont est appuyé par la France dans ses protestations contre les enrôlements étrangers pour le pape.

Des lettres de Gênes parlent de la probabilité d'hostilités en Italie.

On croit que l'armée du pape renforcée par les autrichiens va entrer dans les Légations et qu'en ce cas la Sardaigne enverra des troupes à l'assistance des insurgés Romains.

Le pape a, dit-on, adressé une circulaire à toutes les puissances catholiques à l'exception de la Sardaigne.

Le bruit a couru que le pape se proposait de quitter Rome.

L'Autriche est accusée d'intervenir sous main en Italie.

Suivant le "Nord" un général autrichien surveille l'opération d'un recrutement à Vienne pour l'armée papale. Ce journal ajoute que la conduite du cabinet de Vienne en cette occasion n'est pas

seulement déshonorante, mais qu'elle porte une grave atteinte à la paix en déchirant les préliminaires de Villafranca et du traité de Zurich et qu'elle délie la France des engagements pris par Napoléon au sujet des grands duchés.

CONSEIL-DE-VILLE.

16 janvier 1860.

J. Hearn, secondé par P. Gauvreau, a proposé et il a été

Résolu, — "Que le conseil procède maintenant à l'élection d'un auditeur en remplacement de E. J. Charlton, écuyer, qui a cessé d'être auditeur par suite de sa résignation datée le 3 de décembre dernier et présentée à ce conseil le 9 du même mois, et aussi de son élection comme membre de ce conseil pour le quartier Saint-Pierre."

Le Conseil a procédé à l'élection du dit auditeur à prendre parmi les personnes qui ont les qualifications requises pour être conseillers de ville, et chaque membre ayant voté pour une seule personne comme l'exige la loi, les voix se sont trouvées comme suit :

Pour MM. C. E. Levey 1
Charles Moisan 21
Owen Murphy 1

M. Charles Moisan ayant reçu la majorité des voix a été déclaré élu auditeur de cette cité en remplacement de E. J. Charlton, écuyer.

J. Hearn, secondé par M. Crémazie, a proposé et il a été

Résolu, — "Que le Conseil procède maintenant à l'élection d'un comité spécial de 5 membres pour faire rapport des comités permanents de l'année courante, et que l'élection se fasse comme-ci devant par le Conseil."

Ensuite le Conseil a procédé à cette élection, et MM. Hearn, Rhéaume, Gauvreau, Baillargé et Hall ont été nommés pour former le dit comité spécial.

20 janvier 1860.

Présenté des lettres ou pétitions de Louis Simoneau, François Marceau, fils, Pierre Allard, Charles Giroux, L. N. Rhéaume, Robert Roussel et Raphaël Martin, qui demandent chacun la place de clerc du marché Champlain.

Présenté une lettre de M. Scott qui offre d'établir une fontaine d'ornement sur le marché de la Haute-Ville. Renvoyée au comité de l'Aqueduc et au comité des marchés qui vont être nommés.

Présenté une pétition de Patrick Farrell et autres qui demandent de l'ouvrage ou des vivres. Renvoyée au comité des finances qui va être nommé.

Résolu, — I. "Que le comité des chemins soit composé de MM. Robertson, Crémazie, Rhéaume, Saint-Pierre, Irvine et Burns.

"2. Que le comité de Police soit composé de MM. Hall, Lemieux, Pope, Kirwin, Rousseau et Hill.

"3. Que le comité des Finances soit composé de MM. Shaw, Gauvreau, Hall, Robertson, Gingras et Lampson.

"4. Que le comité des Marchés soit composé de MM. Rhéaume, Hill, Shaw, McGreevy, Giblin et Tourangeau.

"5. Que le comité des Réglements soit composé de MM. Crémazie, Pope, Fortin, Charlton, Baillargé et Hearn.

"6. Que le comité de l'Aqueduc soit composé de MM. Gauvreau, Hearn, Gingras, Tourangeau, Irvine et Gourdeau.

"7. Que le comité de Santé soit composé de MM. Rousseau, Charlton, Fortin, Giblin, Baillargé et McGreevy."

27 janvier 1860.

Résolu, — "Que la somme de quatre vingt piastres soit votée pour payer la dépense que coûtera l'érection, sur le marché de la Haute-Ville, de la fontaine présentée par H. S. Scott, écuyer, à la cité."

Résolu, — "Que les remerciements de ce Conseil soient votés à H. S. Scott, écuyer, pour le don généreux qu'il vient de faire à la Corporation de Québec."

Résolu, — "Que Son Honneur le Maire soit prié de se mettre en communication avec l'honorable commissaire en chef des Travaux Publics, afin d'obtenir pour la ville le terrain vacant en arrière de la nouvelle Douane, et d'en employer une partie pour une rue et une partie pour une place publique."

Résolu, — "Que les règles, ordres et règlements, relatifs à la régie intérieure du Conseil ainsi que toutes les résolutions existantes sur le même sujet, soient renvoyés au comité des Réglements avec instruction de faire rapport des changements et des amendements nécessaires afin de réunir le tout en un seul ouvrage."

Résolu, — "Que le comité des Finances soit chargé de considérer s'il serait à propos de suspendre les poursuites contre les classes ouvrières pour les sommes qu'elles doivent à la corporation, soit pour cotisation ou pour la taxe de l'eau, jusqu'au 15e jour de juin prochain."

Résolu, — "Que le Conseil procède maintenant à la nomination d'un comité du passage, composé de cinq membres."

Et les voix ayant été prises se sont trouvées comme suit :

Pour J. Hearn 4
M. Gourdeau 3
M. Gingras 2
M. Pope 4
M. Baillargé 4
P. Gauvreau 1
M. Irvine 4

MM. Hearn, Gourdeau, Pope, Baillargé et Irvine ayant reçu le plus grand nombre de voix ont été déclarés élus membres du dit comité.